

Liste de frais pour services additionnels



Clients Post Mobile

Cette liste de frais pour services additionnels fait partie intégrante du Contrat, comme spécifié au point 1 des Conditions générales, et remplace toutes les versions antérieures.

Envois et copies de documents

Service	Prix (CHF)
Copie d'un document (sauf facture) Demande de copie d'un document (contrat, lettre de rappel, etc.) à l'exclusion des copies de facture.	9.95 / demande
Facture papier sans relevé des communications Version papier de votre facture mensuelle par courrier.	2.95 / mois et facture
Facture papier détaillée avec relevé des communications Version papier de votre facture mensuelle par courrier, incluant un relevé détaillé des communications (appels, SMS et données mobiles).	5.- / mois et facture
Copie d'une facture détaillée par courrier - Jusqu'à 6 factures - À partir de 7 factures	9.95 / demande 19.95 / demande
Copie d'une facture détaillée par e-mail - Jusqu'à 6 factures - À partir de 7 factures	4.95 / demande 9.95 / demande

Traitement des paiements

Service	Prix (CHF)
Frais de rejet de débit direct Frais de traitement si une banque rejette le paiement par débit direct.	Gratuit
Paiement à La Poste Frais fixes pour les paiements au guichet de La Poste.	4.45 / paiement
Paiement aux Salt Stores Frais fixes pour le traitement des paiements effectués au Salt Store	5.95 / paiement
Paiement via le Contact Center Frais fixes pour le traitement des paiements effectués via le Contact Center	4.95 / paiement
Paiement immédiat sur le compte client Frais pour inscription immédiate du paiement sur la balance du compte client fait sur Post-Mobile.ch – Mon Compte.	0.95 / paiement

Frais en cas de demeure de paiement (point 3 des Conditions générales)

Service	Prix (CHF)
Frais de rappel Frais de rappel en raison d'un montant impayé d'une facture échue.	30.- pour le premier rappel, jusqu'à 75.- pour chaque rappel suivant
Frais de suspension Suspension des services en raison d'un montant impayé d'une facture échue.	50.- / compte de facturation
Arrangement de paiement Paiement d'un montant en souffrance de plus de CHF 500.-, payable en 3 ou 6 versements.	Montant total + 50.- pour l'arrangement de paiement.
Extrait de compte Copie de l'extrait de compte concernant la situation de votre compte envoyé par courrier ou par e-mail.	9.95 / demande

Frais de traitement – agence de recouvrement

Frais de traitement après remise de la créance à l'agence de recouvrement (au plus tôt à partir du 70^e jour suivant la date de facturation), selon le montant de la créance :

Montant de la créance en CHF	Frais de traitement en CHF
1.- jusqu'à 20.-	50.-
21.- jusqu'à 50.-	70.-
51.- jusqu'à 100.-	100.-
101.- jusqu'à 150.-	120.-
151.- jusqu'à 250.-	149.-
251.- jusqu'à 500.-	195.-
501.- jusqu'à 1500.-	308.-
1501.- jusqu'à 3000.-	448.-
3001.- jusqu'à 10'000.-	1100.-
10'001.- jusqu'à 20'000.-	1510.-
20'001.- jusqu'à 50'000.-	2658.-
À partir de 50'000.-	6 % du montant de la créance

Carte SIM

Service	Prix (CHF)
Remplacement de la carte SIM Carte SIM défectueuse ou perdue / autre format de carte SIM.	49.95 / carte SIM

Gestion des abonnements

Service	Prix (CHF)
Changement de plan tarifaire Adaptation du plan tarifaire à de nouveaux besoins (upgrade/downgrade).	Variable
Renouvellement anticipé du contrat avec appareil Facturation au prorata de l'appareil inclus dans l'ancien contrat.	Variable, payable en une fois sur la facture suivante ou par mensualités sur la durée contractuelle
Résiliation anticipée du contrat Selon les conditions du contrat, facturation au prorata de l'appareil inclus dans l'ancien contrat et des mois restants de l'abonnement.	Variable
Adresse non valable / envoi non distribuable L'adresse est erronée ou n'a pas été mise à jour suite à un déménagement, par conséquent, les factures et les rappels ne peuvent pas être livrés.	9.95/ facture ou rappel non distribuable
Changement de numéro de mobile Changement du numéro de mobile pendant la durée contractuelle.	99.95 / demande
Changement de titulaire (contrat ou numéro de mobile) Transfert du contrat ou du numéro de mobile à un nouveau titulaire.	49.95 / demande
Renseignements sur appels/messages abusifs Frais pour les demandes de renseignements concernant des appels/messages abusifs conformément à l'art. 82 de l'Ordonnance sur les services de télécommunication.	50.- / demande
Correction de la commande sur demande du client Modification de commande à la demande du client	99.95